

LE MAGAZINE
DES ACTEURS
DE L'EAU

SAUVONS ! L'EAU !

Mobilisation générale pour la Saône p.4
L'Isère, objet de multiples attentions p.5
Christian Califano, pilier de mer p.17
Une farine pleine de ressources p.18
Bilan du 11^e programme à mi-parcours p.20

N°47 AVRIL 2022

L'île de Beauté tient le cap !

LIRE DOSSIER PAGE 12



Edito !

Nous en savons trop sur le climat pour ne pas agir !

Pionnière en France avec l'adoption du plan de bassin d'adaptation au changement climatique de Rhône-Méditerranée, dès 2014, puis de celui de Corse en 2018, notre agence va plus loin aujourd'hui. Car pour aider les territoires à ne pas subir un avenir plus chaud, plus sec et moins enneigé, il nous faut agir fort, maintenant, comme le nouveau rapport du GIEC nous y presse ! Approuvé à l'unanimité par l'Assemblée de Corse, en décembre dernier, le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) pour 2022-2027 place le changement climatique au cœur des enjeux de l'île de Beauté ; il en est de même pour celui du bassin Rhône-Méditerranée, adopté le 18 mars, qui insiste sur le renforcement de la mobilisation des territoires. Dans cette perspective, la révision à mi-parcours de notre 11^e programme nous conduit à les aider encore plus à s'adapter : appui à la réalisation de Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) y compris dans des secteurs qui ne sont pas encore en situation de déficit en eau ; augmentation de l'enveloppe consacrée aux projets de désimperméabilisation, de plus en plus sollicitée par les maîtres d'ouvrage. Nous voulons en outre améliorer l'état des connaissances, d'où l'étude sur les évolutions de l'hydrologie du Rhône.

Nous lançons aussi ce printemps la révision du Plan de bassin d'adaptation au changement climatique de Rhône-Méditerranée, avec l'ambition d'identifier des mesures renforcées pour encourager la sobriété des usages, faire émerger des solutions adaptées aux besoins de chaque territoire, continuer à améliorer la qualité de l'eau, et bien sûr préserver les écosystèmes. La contribution de tous nos partenaires sera indispensable pour relever ce défi.

Laurent Roy,

directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Inauguration des travaux de restauration du Fresquel, dans l'Aude.

SIGNÉ

Bassin de Thau nouveau contrat

600 millions d'euros sur 6 ans vont être mobilisés dans un contrat de gestion intégrée et de transition écologique porté par le Syndicat mixte du bassin de Thau. Objectif : protéger les milieux et le bassin.

Signataires : Europe, État, Région Occitanie, agence de l'eau, Département, Banque des Territoires, Ademe, Sète Agglopol Méditerranée, Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, Montpellier Méditerranée Métropole, CC de la vallée de l'Hérault.

Haute-Saône Contrat ZRR

La Communauté de communes des 4 rivières bénéficie d'un contrat en zone de revitalisation rurale qui prévoit 11,5 M€ de travaux, dont 5,5 M€ de l'agence de l'eau pour mettre aux normes les dispositifs d'assainissement et d'eau potable.

Signataires : Communauté de communes des 4 Rivières et communes concernées, SIE du Vannon, SIEAP de Delain-Denèvre, SIEAP de Sacré Fontaine et SIEAP de Saint-Quentin, agence de l'eau

Valence Romans Agglo PSE

L'agence de l'eau et l'agglomération de Valence signent une convention de Paiements pour services environnementaux (PSE). 63 exploitations agricoles recevront 2,5 M€ d'aides.

Signataires : Valence Romans Agglo, agence de l'eau

Agglomération de Manosque Eau potable et réseaux

Durance Lubéron Verdon Agglomération, l'agence de l'eau et l'État s'engagent pour 3 ans dans un contrat pour une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement et des milieux aquatiques. L'agence apporte 3,6 M€ d'aides, soit 45 % du montant des études et travaux.

Signataires : Durance Lubéron Verdon Agglomération, agence de l'eau.

INAUGURÉ

Haute vallée du Sègre Économie d'eau

Dans les Pyrénées-Orientales, le renouvellement de la conduite de distribution d'eau potable de la commune d'Err ainsi que la sécurisation de l'alimentation en eau potable de Saillagouse et Sainte Léocadie vont permettre d'économiser plus de 15 000 m³ d'eau par an.

Partenaires : Régie de distribution des eaux de la Haute Vallée du Sègre, commune d'Err, Département 66, agence de l'eau.

Aude Espace de mobilité

Le Syndicat de la Berre et du Rieu inaugure le premier programme de restauration de l'espace de mobilité de la Berre à Portel-des-Corbières. 1,3 km de rivière est concerné par la suppression de merlons sur 4 sites pour un coût de 680 000 € (sur 880 000 € au total).

Partenaires : Syndicat de la Berre et du Rieu, SMMAR, agence de l'eau

Besançon École végétalisée

La cour de l'école Brossolette à Besançon reverdit. Le remplacement de surfaces d'enrobés au profit de coins de verdure et de sols perméables apportera fraîcheur et diversité végétale. Près de 9 000 m² de surface seront déconnectés des réseaux d'assainissement, soit environ 11 000 m³ par an d'eau pluviale infiltrée ou réutilisée (lire page 8).

Partenaires : Ville de Besançon, Région Bourgogne-Franche-Comté, agence de l'eau

Maurienne Mise aux normes

La station d'épuration de Val d'Arc est opérationnelle pour traiter les effluents d'Aiguebelle. La commune était l'une des dernières à ne pas être pourvue d'un système d'assainissement. Fin des travaux en 2023 pour raccorder plusieurs communes.

Partenaires : Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement Porte de Maurienne, État, Département de la Savoie, agence de l'eau.

TEMPS FORTS



1^{er} DÉCEMBRE - TROIS COLLECTIVITÉS « COP D'AVANCE » !

Lors du forum régional de l'eau à Aix-en-Provence, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'agence de l'eau ont décerné les trophées « Eau, une COP d'avance 2021 » au Département de Vaucluse et aux communes de Hyères et de Courthézon pour leurs actions exemplaires dans le domaine de l'eau et de la biodiversité.



19 NOVEMBRE - NOUVEAU CONTRAT POUR LA VALLÉE DE L'OGNON

Un avenant au contrat de rivière de la vallée de l'Ognon, dont le montant des opérations est estimé à 13 M€, engage pour 3 ans les collectivités « gémapiennes » et leurs partenaires locaux, qui vont poursuivre les actions de lutte contre la pollution et de rétablissement du bon fonctionnement des milieux. L'agence de l'eau apporte 5,7 M€ d'aides au Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon et au Syndicat intercommunautaire du bassin de la haute vallée de l'Ognon.



15 DÉCEMBRE - UNE CHARTE POUR LE DELTA DE L'ORB

Doté d'un budget de 6 M€ sur 6 ans, le plan de gestion du delta de l'Orb élaboré par l'EPTB Orb Libron est signé. Une trentaine d'actions vise à restaurer le fonctionnement hydrologique naturel du delta. Au programme : la remise en état des ouvrages hydrauliques, le rétablissement de l'écoulement vers la mer des eaux qui débordent de l'Orb ou l'amélioration de la qualité des eaux.

19 NOVEMBRE - VALORISATION DE BIOGAZ EN ARDÈCHE MÉRIDIONALE

Le Syndicat du Bourdary inaugure son ouvrage de traitement des eaux usées d'une capacité de 49 000 équivalents-habitants. Outre l'assainissement des effluents domestiques et industriels du bassin d'Aubenas, la station va produire du biogaz à partir de la valorisation des boues d'épuration, qui sera réinjecté dans le réseau de distribution public.



Actu des territoires !



« Notre objectif était d'abord d'alerter l'ensemble des acteurs répartis sur les 480 kilomètres de la rivière et ses 75 000 hectares de zone inondable. »

« Il est temps de sonner l'alerte pour sauver la vallée de la Saône »

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

VAL DE
SAÔNE

L'événement Ça Saône a mobilisé 500 élus et usagers de la rivière sur l'urgence de la situation climatique, le 3 février, en vue d'élaborer une stratégie globale à 20 ans. Marie-Claire Bonnet-Vallet, présidente du comité de rivière Saône, dresse le bilan de cette action.

POURQUOI AVEZ-VOUS ORGANISÉ L'ÉVÉNEMENT ÇA SAÔNE ?



À l'initiative de Dominique Girard, mon prédécesseur à la tête du comité de rivière Saône, de l'agence de l'eau, et de l'EPTB Saône

& Doubs, nous avons souhaité interpeller les acteurs publics et les usagers de la rivière sur l'impact du changement climatique dans la vallée de la Saône. Des Vosges où le cours d'eau prend sa source, jusqu'à sa confluence avec le Rhône à Lyon, chacun a pu constater dans son quotidien des phénomènes excessifs, comme des épisodes intenses de sécheresse. Il est temps de sonner l'alerte et de sensibiliser le plus grand nombre afin de mettre en place un développement concilié et raisonné de la vallée de la Saône, basé sur une vision stratégique à 15-20 ans.

QUELS SONT LES ENJEUX SUR L'AXE SAÔNE, CE BASSIN VERSANT DE 29 500 KM², LE PLUS IMPORTANT DES RIVIÈRES DE FRANCE ?

Plus de 500 participants, aussi bien des élus que des représentants des chambres consulaires, d'associations et de la communauté scientifique, ont participé à nos quatre tables rondes consacrées chacune à un enjeu : la qualité de l'eau, la quantité de la ressource, l'aménagement du territoire et la gestion des milieux naturels. Ces discussions ont permis de partager les connaissances et de prendre conscience de l'urgence à agir face au dérèglement climatique. Les échanges ont montré aussi une interdépendance entre les acteurs venus d'horizons divers autant que complémentaires : mondes ruraux et urbains, secteurs agricoles, industriels et touristiques, enjeux économiques et nécessités environnementales...

COMMENT LES DIFFÉRENTS ACTEURS VONT-ILS DÉSORMAIS SAISIR LA BALLE AU BOND ?

Ça Saône n'avait pas vocation à formaliser immédiatement des actions concrètes. Notre objectif était d'abord d'alerter l'ensemble des acteurs répartis sur les 480 kilomètres de la rivière et ses 75 000 hectares de zone inondable. Une synthèse et une restitution des tables rondes seront disponibles prochainement afin que les hommes et les femmes de bonne volonté portent des projets, chacun à leur échelle, autour des quatre enjeux en vue d'initier ensemble un projet d'aménagement de la vallée de la Saône et de nous coordonner pour protéger et développer notre espace de vie. ●

En savoir + ca-saone.fr

2019

Prise de conscience de la nécessité d'agir collectivement

JANVIER 2022

Mise en ligne de la tribune « Face au changement climatique, la Saône au cœur des enjeux de demain » déjà cosignée par une quarantaine de personnalités

FÉVRIER 2022

Événement Ça Saône

NOUVEL EPTB

UNE GESTION COORDONNÉE LE
LONG D'UNE PUISSANTE RIVIÈRE

Dans les tuyaux depuis 2017, la création de l'EPTB de coordination du bassin versant de l'Isère, prévue d'ici à la fin de l'année, apporte une vision d'ensemble pour la gestion de cet affluent du Rhône. La prévention des inondations et la préservation de la biodiversité en seront les premiers bénéficiaires.

De sa naissance au sein du massif des Alpes sur la commune de Val-d'Isère jusqu'à la confluence avec le Rhône, au nord de Valence, l'Isère s'écoule sur 286 kilomètres dans les départements de la Savoie, de l'Isère et de la Drôme. Le bassin de cette puissante rivière couvre une grande étendue de 12 000 km², incluant également une partie de la Haute-Savoie et des Hautes-Alpes, territoire géré par plusieurs syndicats* ou EPCI en charge de l'aménagement et de la gestion du cours d'eau. L'Isère présentait la particularité d'être jusqu'ici le dernier grand affluent du Rhône à ne pas posséder une structure unique de gestion pour coordonner les actions mises en œuvre par les uns et les autres.

Création de l'EPTB du bassin versant de l'Isère cet été

Une situation appelée à évoluer dans les prochaines semaines avec la création d'un Établissement public territorial de bassin (EPTB), dont la feuille de route sera d'homogénéiser les stratégies en matière de restauration du cours d'eau, d'utilisation de l'énergie hydraulique et de préservation de la biodiversité. « Le futur EPTB veillera à la cohérence d'actions destinées en priorité à gérer la ressource eau, en quantité et en qualité, ainsi qu'à faciliter la prévention des inondations sur l'Isère et ses affluents, explique Annick Cressens, conseillère départementale

333 M³/s

La puissance du débit de l'Isère à sa confluence avec le Rhône.

29

Le nombre de membres composant l'Association du bassin versant de l'Isère, dont 20 EPCI.

de Savoie. L'établissement permettra d'avoir une vision globale du linéaire de la rivière depuis sa source à sa confluence avec le Rhône. Il coordonnera les syndicats existants qui conserveront toute leur raison d'être ». Les missions de l'EPTB comprendront aussi des actions pour la préservation des zones humides, de la faune et de la flore.

Une association pour préfigurer l'EPTB

Pour préparer cette création tant attendue, l'Association du bassin versant de l'Isère a vu le jour en octobre 2017 dans le but de travailler sur les statuts du futur EPTB et d'échanger sur les

programmes d'intervention. « Issus des syndicats, des Départements et des communautés de communes du territoire, les membres ont fait part de leurs besoins en matière de gestion des risques d'inondation et de coordination des travaux en amont et en aval, indique Annick Cressens, à qui a été confiée la co-présidence de la structure. Cela a permis de mieux se connaître et d'établir une solidarité territoriale ». L'EPTB devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année. ●

* Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère, syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie, syndicat du Pays de Maurienne et syndicat mixte du bassin versant de l'Arly, Assemblée du pays Tarentaise Vanoise, Grenoble Alpes Métropole, Valence Romans agglomération et Arche aggro notamment.



L'Isère s'écoule du confins des Alpes aux portes de Valence.

BASSIN VERSANT DES USSES

23 actions pour retrouver un équilibre quantitatif

Des précipitations plus aléatoires, un niveau des rivières toujours plus bas, une forte pression démographique et le changement climatique nécessitent une évolution dans la gestion de l'eau du bassin versant des Usse (Haute-Savoie). Car à ce jour, les prélèvements dépassent la capacité de ce que peut offrir le milieu naturel, surtout en période d'étiage. Le Syndicat de rivières les Usse (Syr'Usse) a donc prolongé de trois ans son Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) destiné à créer une solidarité entre tous les usagers du territoire et les pratiques de chacun. Dans ce document, 23 actions sont définies, qui engagent autant les industriels, les particuliers que les agriculteurs. Parmi les projets : remplacer l'alimentation en eau potable de la communauté de communes du Pays de Cruseilles à partir de la source de la Douai par l'amenée de l'eau du lac d'Annecy. Portée par le Grand Annecy, cette opération de 4 M€, financée à 50 % par l'agence de l'eau, permettra de restituer l'eau de la source à la rivière, principalement en période critique.



HÉRAULT

La renaturation de la Peyne

Traversée par la Peyne, une rivière endiguée et bétonnée, la commune de Pézenas veut libérer son cours d'eau pour mieux se protéger contre les inondations. Sur 450 mètres, le projet prévoit le retrait du fond en béton, le creusement du lit et la création d'un profil plus sinueux. La phase de renaturation sera ensuite enclenchée après concertation avec les riverains. Dans les prochains jours, une réunion publique lancera la démarche suivie de trois ateliers destinés à définir les futurs aménagements

« Après plusieurs années d'élaboration, notre Schéma territorial de restauration écologique de l'aire marine protégée du Cap d'Agde est aujourd'hui opérationnel pour sauvegarder le milieu marin. Parmi les projets de restauration des habitats naturels, la construction au large de Brescou d'un village de récifs artificiels en béton. »

Renaud Dupuy de la Grandrive,
directeur du milieu marin à la ville d'Agde

EN CHIFFRES

Économie d'eau à Marseille

Composé de plusieurs usines de potabilisation de l'eau, le complexe des Giraudets alimente onze communes de l'agglomération marseillaise. Face à la vétusté et à l'obsolescence d'une grande partie de ces ouvrages, la Métropole d'Aix Marseille Provence a décidé de construire une nouvelle unité de production d'eau potable en rive gauche du canal de Marseille, intégrant un processus de recyclage des eaux de lavage des filtres.

1 000 000 €

le coût du processus de recyclage des eaux (avec 430 600 € d'aide de l'agence de l'eau)

450 000 m³

d'eau économisée



VAUCLUSE

Des eaux domestiques mieux traitées



Pointé du doigt pour non-conformité du système d'assainissement de Modène (Vaucluse) à la réglementation française et européenne, le Syndicat mixte de la Région Rhône Ventoux répond à ses obligations en lançant dans les prochains jours une importante opération d'un montant de 3,3 M€, financée par l'agence à hauteur de 1,1 M€ d'aide.

Objectif : réduire la pollution dans l'Auzon en améliorant le traitement des eaux domestiques usées. La capacité de la station d'épuration de Modène n'étant plus suffisante, le traitement des effluents sera, d'ici un an, transféré à Carpentras, où les installations, récentes, sont en mesure de gérer ces apports supplémentaires. Près de 5,5 kilomètres de réseaux seront ainsi créés. Une fois le raccordement sur Carpentras effectué, la station d'épuration de Modène sera mise hors service.

RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE

La Bienne retrouve toute sa liberté

Libérée, délivrée, la Bienne coule à nouveau le plus naturellement possible. Le Parc naturel régional du Haut-Jura lui a redonné un lit débarrassé des digues et connecté avec les milieux sur 1,5 kilomètre, à hauteur de l'ancienne carrière de Jeurre.

“ **A** chevée en fin d'année dernière, la restauration de la Bienne sur le site des anciennes carrières de Jeurre montre déjà ses effets positifs, se félicite Romain Bellier, chargé de mission Grand cycle de l'eau au Parc naturel régional du Haut-Jura. *La rivière torrentielle retrouve doucement un fonctionnement le plus naturel possible et dessine déjà deux bras secondaires* ». Des résultats encourageants pour ce principal affluent de l'Ain dont la mobilité et le transit sédimentaire ont été réduits dans le courant du XX^e siècle au gré du développement des activités industrielles, notamment l'extraction de granulats. La chenalisation de la rivière a entraîné une incision profonde du lit, de 2,5 mètres par endroit, et une déconnexion avec les milieux annexes néfaste pour la biodiversité. C'est donc un chantier d'envergure qui s'est engagé l'année dernière pour redonner à la Bienne de l'espace et toute sa liberté sur une portion de 1,5 kilomètre. À la clé : une réduction du risque d'inondation et l'amélioration de la diversité des milieux naturels, ainsi que des espèces autochtones. D'un montant d'un million d'euros, financés à 70 % par l'agence de l'eau, les travaux ont permis d'élargir le cours d'eau grâce à la destruction des digues construites entre les bassins d'extraction et le lit mineur. Sa largeur est ainsi passée de



Rivière du massif du Haut-Jura, la Bienne est l'un des plus importants affluents de l'Ain.

30 mètres à 100 mètres. Plus de 120 000 m³ de matériaux issus en grande partie de ces aménagements ont été utilisés pour combler les plans d'eau et réaménager de nouvelles berges, favorisant ainsi la diversité d'habitats de la faune. « *Nous avons diminué la surface des plans d'eau de l'ordre de 2,7 hectares au profit de milieux alluviaux typiques des bords de la Bienne*, poursuit Romain Bellier. *La rivière retrouve son champ d'expansion des crues en évitant le*

1,07 M€

Le montant TTC des travaux de restauration, financé à 70 % par l'agence de l'eau, 10 % la Région Bourgogne-Franche-Comté et 20 % le PNR du Haut-Jura.

phénomène de capture de la rivière par les anciennes gravières ». En outre, les espèces exotiques envahissantes comme la Renouée du Japon et la Balsamine ont laissé place à des espèces locales, comme le saule. Ce programme de restauration de l'espace de bon fonctionnement de la Bienne se poursuit en aval sur le site des anciennes gravières de Lavancia. ●

DÉSIMPÉRMÉABILISATION

La cour du XXI^e siècle

L'école primaire Pierre Brossolette à Besançon s'est métamorphosée. Espaces verts et revêtements en terre font désormais partie du quotidien des enfants.

Les élèves sont partis en vacances à l'été 2021, laissant une cour de 5 000 m² recouverte d'enrobés restituant la chaleur, écorchant les genoux et empêchant l'infiltration des eaux pluviales. À leur retour en septembre,

ils l'ont retrouvée, dotée de revêtements en terre, en bois ou en stabilisé avec 2 860 m² d'espaces verts intégrés. Menée avec les professeurs, les élèves et les parents, et entièrement conçue par la direction de la biodiversité et des espaces

verts de la Ville, cette transformation vise à réduire la température en surface, faciliter l'infiltration de l'eau dans les sous-sols et à reconnecter les enfants avec la nature faisant de la cour un support pédagogique à part entière.



DES SOLS 100 % PERMÉABLES

Sable stabilisé, béton et bois, mélange terre pierre ou encore résine naturelle recouvrent 4 392 m² de la cour d'école, dont les espaces libres pour les jeux de ballons. Ces revêtements perméables laissent s'infiltrer les eaux de pluie dans le sol. Quelque 11 000 m³/an d'eaux pluviales ne sont ainsi plus évacués par le réseau d'assainissement.

UN JARDIN PÉDAGOGIQUE

De grandes jardinières surélevées ont été aménagées pour les pratiques du potager avec les enfants.

DES POCHEs LUDIQUES

Des petites buttes engazonnées accueillent des activités ludiques, comme des jeux construits à partir de grumes et de branches brutes, ainsi que des cabanes en saules vivants.

DES ÎLOTS DE NATURE

Des poches de verdure offrent des espaces de respiration. Les essences ont été sélectionnées en lien avec le réchauffement climatique : des espèces plus méridionales, comme les érables de Montpellier et les chênes verts, prennent place dans la cour.

UN ESPACE PARTAGÉ

La nouvelle cour est couplée à un coin nature de 1 980 m², dont l'usage est partagé entre l'école pendant le temps scolaire et les habitants du quartier lors des week-ends et des vacances. L'espace est bien délimité créant un parc public temporaire.



RÉUTILISATION DES EAUX DE PLUIE

Les eaux de pluie sont récupérées sur 68 % du bâtiment principal, soit 1 639 m², pour une réutilisation en arrosage de végétaux et lavage des voiries. Elles sont stockées dans une cuve souterraine de 135 m³.



VÉGÉTALISATION DE LA FAÇADE

Des câbles sont installés sur la façade de l'école ; ils supporteront progressivement des plantations grimpantes : rosiers, chèvrefeuille, clématites et vignes.

RENATURATION

LA BOURBRE FAIT SON LIT
TOUT EN MÉANDRES

Entre Bourgoin-Jallieu et L'Isle-d'Abeau, la Bourbre s'écoulera dès la fin de l'année dans un nouveau lit composé d'une série de méandres, bordé d'une végétation diversifiée et connecté avec les zones humides riveraines. À la clé, une amélioration de la qualité de l'eau et le retour d'une riche biodiversité.

En aval de l'agglomération de Bourgoin-Jallieu, la rivière la Bourbre se prépare à changer de lit. Démarré en décembre dernier par le défrichage, le déboisement et l'assèchement de la zone de travaux, le chantier se poursuivra en mai prochain par des opérations de terrassement et de creusement du nouveau lit sur 2,3 kilomètres entre Bourgoin-Jallieu et L'Isle-d'Abeau. « Nous prévoyons de rendre plus sinueux le cours d'eau avec la création de méandres de 30 mètres d'amplitude environ tous les 100 mètres afin de le décanaliser et de lui redonner un profil plus naturel, explique François Bataille, chargé de projet hydromorphologie à l'Epape de la Bourbre. Ce nouveau lit devrait améliorer la qualité des eaux, la fonction d'auto-épuration de la rivière et le transit des sédiments ». Le fond de la rivière sera abaissé

« La Bourbre retrouvera une forme plus naturelle et sinueuse afin de corriger les aménagements du 19^e siècle causant aujourd'hui des problèmes de connexion à la nappe phréatique et de conservation de la biodiversité. »

François Bataille, chargé de projet hydromorphologie à l'Epape de la Bourbre.



Le fond de la rivière sera abaissé de 1,5 mètre environ en vue de faciliter la connexion avec la nappe phréatique.

également de 1,5 mètre environ en vue de faciliter la connexion avec la nappe phréatique et la zone humide. Les matériaux évacués serviront à combler l'ancien lit et à aménager des berges en pente douce avec la plantation, en début d'année prochaine, d'une végétation abondante, diversifiée et adaptée aux milieux humides dans le but d'accueillir à nouveau une riche faune et flore. « La renaturation de la Bourbre vise à améliorer la qualité des eaux, à protéger le milieu aquatique et à favoriser la connexion écologique entre les habitats terrestres et aquatiques, indique Gaël Legay-Bellod, président de l'Établissement public d'aménagement et de gestion

de l'eau (Epape) de la Bourbre et élu à la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (Capi). Le projet répond aussi à une prescription réglementaire de l'État qui demande à la Capi de réduire l'impact du rejet des eaux usées de la station d'épuration de Bourgoin-Jallieu dans la rivière. C'est pourquoi la Capi est associée à cette renaturation. » Le projet ne sera pour autant pas achevé une fois les plants mis en terre. Il se poursuivra à horizon 2025-2026 par la réalisation d'une seconde phase concernant 4,2 kilomètres de rivière situés entre L'Isle-d'Abeau et Vaulx-Milieu, après un bilan des travaux de la première tranche et une concertation avec le monde agricole. ●

Actu de la montagne !



Posés sur le massif du Carlit, au pied des pics Pérics, les étangs des Camporells sont un site naturel classé.

MASSIF DU CARLIT

Les Camporells, un paradis à partager

Dans le cadre d'un appel à projets Eau et Biodiversité de l'agence de l'eau, le site naturel des étangs de Camporells, au cœur du massif du Carlit dans les Pyrénées-Orientales, a fait l'objet d'une étude d'ensemble. La période 2022-2024 est celle de l'action.

Paradis des randonneurs perché à plus de 2 000 mètres d'altitude, le site classé des Camporells égrène une vingtaine de lacs aux eaux cristallines, avec vue sur les pics Pérics, points d'attraction des Pyrénées-Orientales. Ils ont fait l'objet d'une étude entre 2018 et 2021 dans le cadre d'un appel à projets Eau et Biodiversité de l'agence de l'eau. « *Compte tenu du caractère patrimonial de ce chapelet d'étangs, nous souhaitons mieux cerner les rouages de son fonctionnement*, indique Benoît Larroque, responsable du pôle ingénierie financière et environnement à l'ONF Midi-Méditerranée. *Nous avons analysé l'occupation des espaces par les différentes communautés animales*

21
Le nombre d'étangs concernés, sur une surface de 4 000 hectares.

et végétales, été comme hiver, ainsi que les circulations des eaux de l'amont à l'aval dans ce cirque glaciaire. Nous avons ainsi repéré des fragilités en raison de la sécheresse estivale, mais aussi la nécessité d'adapter la charge pastorale à la sensibilité des milieux. Une cartographie de la végétation aquatique a en outre montré qu'elle est qualitativement liée aux pratiques d'empoisonnement. Pour autant, nous ne sommes pas sur un milieu dégradé et il n'est pas question aujourd'hui de fermer le site. L'idée est plutôt d'encadrer les usages ».

Un classement en zone protégée pour mieux valoriser

Pour aller plus loin, une nouvelle opération issue de l'appel à projets

Eau et biodiversité 2021 vient de démarrer, avec en toile de fond la création d'une zone protégée conforme à la loi Climat et résilience et ses objectifs de lutte contre l'érosion de la biodiversité. D'ici à 2024, plusieurs actions sont programmées, dont la protection d'une zone humide voisine d'un sentier de randonnée, des campagnes d'évacuation des déchets dans les étangs et une application numérique pédagogique. Dans l'un des lacs où l'excès de poissons semble générer une pollution organique, des essais de désempoisonnement seront conduits par le CNRS et la fédération départementale de pêche. Au total, 500 000 euros sont investis, dont 70 % financés par l'agence de l'eau. ●

POST CRUES TEMPÊTE « ALEX »

RECONSTRUIRE AVEC L'EAU ET SES EXIGENCES

Dans la nuit du 2 au 3 octobre 2020, des pluies diluviennes se sont abattues sur l'arrière-pays niçois, provoquant des crues de très forte ampleur dans les vallées de la Tinée, la Vésubie et la Roya. « Notre première préoccupation a été de comprendre l'événement, de l'analyser, de prendre en considération l'hydromorphologie des rivières, ainsi que les nouveaux comportements hydrauliques pour appréhender au mieux les enjeux de protection, de reconstruction, d'aménagement, d'urbanisme... », indique Xavier Pelletier, préfet délégué à la reconstruction des vallées. J'ai l'habitude de dire que l'on



ne rebâtera pas contre l'eau, mais avec l'eau et ses exigences ». Pour reconstruire ces zones sinistrées, la stratégie consiste à redonner aux rivières un lit

En octobre 2020, des pluies diluviennes d'une rare violence ont provoqué une catastrophe naturelle aux lourdes conséquences.

plus large possible en aménageant des zones d'expansion sans aucun système d'endiguement. « Certains ponts n'ont pas résisté parce qu'ils étaient en opposition aux flux hydrauliques », ajoute le préfet délégué. En les repositionnant davantage dans le flux, en rehaussant leurs assises et en élargissant leur portée, les ouvrages d'art doivent pouvoir désormais mieux résister à la force de l'eau ». La reconstruction de la majeure partie des infrastructures est attendue pour la fin de l'année avec le soutien de l'agence de l'eau pour les réseaux d'eau potable et d'assainissement : 13 M€ de subvention ont d'ores et déjà été accordés ; ce montant continuera à croître dans les prochains mois. ●



Question à

Hélène de Kergariou

Commissaire à l'aménagement du massif du Jura

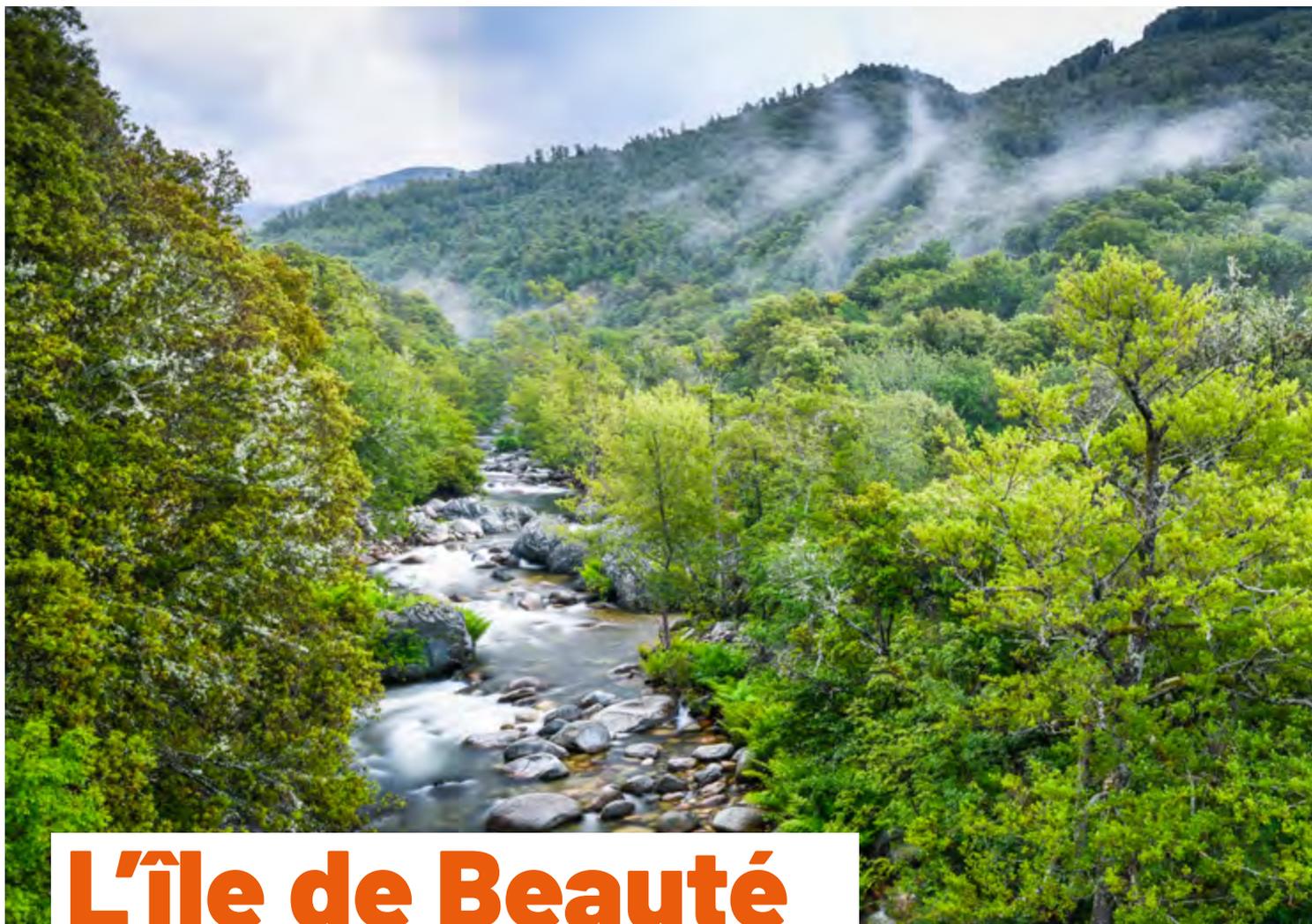


QUELS SONT LES GRANDS DÉFIS INSCRITS DANS LE CONTRAT DE PLAN INTERRÉGIONAL ÉTAT-RÉGIONS (CPIER) 2021-2027 POUR LE MASSIF DU JURA ?

La loi Montagne de 1985 a introduit la notion de massif comme un territoire qui s'affranchit des limites administratives pour constituer une zone cohérente. Soumis à des enjeux spécifiques et à des contraintes de climat, de pente ou d'altitude, il a été considéré que les massifs français devaient bénéficier de politiques publiques

spécifiques. C'est ainsi qu'ont été créés les Commissariats à l'aménagement, au développement et à la protection des massifs, dont celui du massif du Jura, concernant deux régions (Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes) et quatre départements (Ain, Doubs, Jura et Territoire-de-Belfort). Deux outils principaux constituent notre feuille de route : le schéma interrégional et le Contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER). Ce dernier est un document d'orientation et de planification qui se déploie sur la période 2021-2027, avec une dotation de 21 M€, contre 13,5 M€ sur la période 2015-2020, destinée à soutenir les porteurs de projets, publics et privés. Ce CPIER entend accompagner

des initiatives prenant en compte les transitions écologiques, énergétiques et climatiques et portant sur des enjeux autour de quatre grands défis : préserver l'environnement, la biodiversité et les paysages ; renforcer l'économie du massif ; favoriser l'attractivité et la qualité de vie ; inscrire le territoire dans des dynamiques d'échanges et de partenariats. Des chantiers sont déjà lancés, notamment la restauration hydromorphologique du lac et marais de Viremont, soutenue par l'agence de l'eau, et l'aménagement des berges du lac des Rousses afin de permettre la fréquentation touristique tout en préservant les richesses naturelles du site.



L'île de Beauté tient le cap !



Elle affiche le meilleur taux de milieux aquatiques en bon état de France, mais connaît parfaitement les menaces qui pèsent sur ses rivières, lagunes, zones humides, eaux littorales et souterraines. La Corse, île de Beauté entre toutes, vient d'adopter son Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) pour 2022-2027. Objectifs : s'adapter à un changement climatique particulièrement prégnant en Méditerranée, mieux gérer le partage de l'eau et lutter contre toutes les formes de pollution. Un cap à tenir contre vents et tempêtes !

La Corse est aussi complexe que belle ! À la fois choyée et malmenée par cette Méditerranée qui l'entoure, ultra sollicitée aux beaux jours, mais un peu esseulée l'hiver, tout à la fois montagne et mer, rocs et plages de sable fin, eaux cristallines et désert à la faune et la flore abondante... Une typicité qui l'oblige jusque dans la gestion de sa ressource en eau, d'autant plus précieuse qu'elle affiche des résultats que tous les territoires de France envient.

En Corse, 88 % des milieux aquatiques sont en bon état écologique (43 % en moyenne nationale) et 88 % des nappes souterraines en bon état quantitatif. Quant à l'état chimique, 98 % des rivières et 100 % des nappes souterraines sont en bon état, loin devant les scores hexagonaux, respectivement de 52 % et 71 %.
« Ces bons résultats sont à mettre à l'actif d'une politique volontariste ancienne, aussi bien pour la mise aux normes des équipements d'assainissement qu'en ce qui concerne

Dossier !



« En Corse, 88 % des milieux aquatiques sont en bon état écologique. »

la restauration de la continuité écologique des cours d'eau ou l'accompagnement de notre agriculture, omniprésente sur l'île, vers des pratiques vertueuses, indique Gilles Giovannangeli, vice-président du comité de bassin de Corse et président de l'Office d'équipement hydraulique. Bien entendu, le fait que nous n'ayons pas d'industries majeures sur le territoire aide à l'obtention de cette bonne situation, mais nous voulons encore progresser, d'où l'inscription dans le Sdage d'un objectif de 98,7 % des milieux aquatiques en bon état écologique et de 100 % des nappes en bon état quantitatif en 2027. Concernant l'état chimique, nous visons un 100 % ! ».

Le temps de l'action et de la mutualisation des ressources

Pour ce faire, l'île de Beauté a tracé les lignes d'un futur qu'elle souhaite paisible et serein, d'abord dans son Plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC), finalisé en 2018, puis dans le nouveau Sdage adopté en décembre dernier. Le PBACC s'est notamment

ZONES HUMIDES

Placées sous haute surveillance !

L'Office de l'environnement de la Corse est engagé depuis un an dans un important travail de cartographie des zones humides à l'échelle de l'île, première étape d'une stratégie de préservation et de restauration, qui entrera en vigueur fin 2023. Au total, 16,4 % du territoire intègrent l'espace humide de référence (EHR), périmètre sur lequel une caractérisation des fonctions et des pressions (urbanisme, agriculture, espèces exotiques envahissantes, fréquentation) sera réalisée. « Nous pourrions alors dégager les secteurs à enjeux prioritaires et les grandes orientations à privilégier », indique Laurent Sorba, du service Biodiversité terrestre de l'Office. L'étape suivante permettra de définir des stratégies, qui pourront se décliner sous forme de Plans de gestion stratégiques des zones humides (PGSZH) ou de plans de gestion territorialisés. C'est le cas pour la lagune de Biguglia (plus grande zone humide de Corse) pour laquelle un PGSZH est en cours d'élaboration.

Financée par l'agence de l'eau, la Dreal et l'Office de l'environnement de la Corse, cette cartographie se complète d'un observatoire régional des zones humides, doté d'un « espace membre » conçu pour les gestionnaires et les acteurs scientifiques, afin qu'ils puissent enrichir les données.

<https://orzhc.oec.fr>



Plus de 16 % du territoire corse sont intégrés à l'Espace humide de référence (EHR).

attaché à caractériser les vulnérabilités de l'île, découpée en 13 territoires : leur disponibilité en eau aujourd'hui et dans un avenir proche, le bilan hydrique des sols, le risque d'eutrophisation des eaux, l'état de la biodiversité et les risques liés à toutes les menaces connues aujourd'hui.

« Nous en avons déduit une cartographie précise des vulnérabilités et une feuille de route pour chaque territoire, avec les champs d'action à privilégier et les échéances attendues, explique Nadine Mastropasqua, responsable de la mission eau de la Collectivité de Corse. En lien avec les objectifs du Sdage, notre volonté est d'être très opérationnels, avec notamment la définition de zones





Questions à

Antoine Orsini

Président de la Communauté de communes du Centre Corse et hydrobiologiste à l'Université de Corte



QUELLES SONT LES PRINCIPALES MENACES POUR L'ÉTAT DES EAUX DANS L'ÎLE DE BEAUTÉ ?

La fréquentation touristique est

évidemment un sujet de vigilance, d'autant plus avec un niveau des équipements pour l'eau potable et l'assainissement peu homogène en Corse. Bien entendu, nous ne sommes pas contre le tourisme, mais l'état de nos eaux pose la question de l'inadéquation spatiale et temporelle de nos infrastructures, tout particulièrement en cette période de réchauffement climatique.

Il est important aussi de surveiller ce que l'on appelle les éléments-trace métalliques, car ces métaux lourds, présents naturellement dans les eaux souterraines et de surface en raison du fond pédogéochimique, font peser une menace pour l'eau potable dans certaines zones.

ÊTES-VOUS INQUIET QUANT À LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE ?

Les quantités d'eau disponibles diminuent, c'est indéniable, alors même que nos réseaux d'alimentation en eau affichent globalement un rendement de 50 % seulement. En 40 ans, les températures ont augmenté de 1,5° à Ajaccio et de 2,9° en altitude, tandis que le débit des rivières a baissé de 20 à 30 %. Deux défis s'imposent donc : réduire les pertes et assumer une révolution dans l'agriculture irriguée. Sur cet aspect quantitatif, la gouvernance est à conduire à la bonne échelle et pour cela, le PBACC sera un guide précieux. La feuille de route est écrite ; elle doit être mise en œuvre sans attendre par la Collectivité de Corse avec les communes, dans un esprit de solidarité entre les espaces du littoral et les zones de montagne où le tourisme reste moins dynamique. L'enjeu est bel et bien de favoriser le développement des villages situés à l'intérieur de la Corse !

« Ces dernières années, 80 % des aides de l'agence de l'eau ont été affectés à la remise à niveau des équipements d'assainissement et d'eau potable, tout particulièrement dans les communes rurales ».

Jean-Michel Eiffes, chef du service territorial de Corse de l'agence de l'eau

» à enjeux dans lesquelles nous allons lancer des Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) ». Au nombre de cinq, ces territoires – Balagnes-Agriate, Bastia-Bevinco, le Cap Corse, l'extrême sud de la Corse et la plaine de Baracci – bénéficieront d'un diagnostic affiné et d'un plan d'action précis, validés par leur comité de pilotage respectif au sein desquels les communes et communautés de communes assument un rôle de décision majeur. « L'un des premiers sujets sera d'arrêter les périmètres de ces cinq PTGE, sachant que nous allons démarrer par le Cap Corse où les problématiques sont nombreuses, poursuit Nadine Mastropasqua. Nous insistons sur la nécessité de considérer tous les enjeux en même temps : la gestion quantitative, mais aussi l'assainissement et le fonctionnement des milieux aquatiques ». Un troisième document vient en appui, la Stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (Socle), elle aussi intégrée au Sdage et vouée à décrire la répartition des missions entre les différentes collectivités : l'eau, l'assainissement, la Gemapi, la gestion des eaux pluviales et la lutte contre les incendies. « Nous voulons agir au plus près des besoins des territoires et de leurs acteurs, complète Gilles Giovannangeli. La question de la répartition des

Dans le viseur corse pour les cinq prochaines années :
l'adaptation au changement climatique et l'aide aux zones rurales et montagnardes de l'intérieur.





compétences soulève en Corse des interrogations, et même si on peut légitimement penser que l'avenir est dans une mutualisation des ressources, aussi bien financières que techniques, il m'apparaît important de pouvoir adapter la gouvernance aux réalités locales. Notre stratégie pour l'eau est globale, autour d'un impératif de protection. Il nous faut rapidement développer nos capacités de stockage tout en adoptant une politique plus sobre et modérée de la consommation, ce qui ne va pas sans un recours massif aux nouvelles technologies, notamment dans les techniques d'irrigation. Nous nous plaçons désormais dans le temps de l'action et de l'articulation entre elles des dispositions du Sdage, du PBACC et également du plan Aqua Nostra 2050, qui fixe nos objectifs à horizon 2050 ».

Adaptation climatique, solidarité territoriale et préservation des fonds marins

En bonne élève de l'eau, la Corse connaît parfaitement ses points forts et ses faiblesses. Dans son collimateur pour les cinq prochaines années : l'adaptation au changement climatique, l'aide aux zones rurales et montagnardes de l'intérieur, qui présentent pour certaines des réseaux d'eau potable à renouveler ou des stations d'épuration vieillissantes, et enfin la préservation de ses fonds marins, cet or bleu inestimable. La Méditerranée est en effet l'un des secteurs au monde les plus concernés par le réchauffement climatique. Sur l'île de Beauté, les températures augmentent et continueront d'augmenter. En été, elles vont grimper de 1,5 à 2 °C à horizon 2050, tandis que les périodes de sécheresse et les épisodes de précipitations intenses se généraliseront, sans parler du moindre enneigement. L'heure est donc à un meilleur partage de la ressource, afin de satisfaire les besoins en eau potable, ceux de l'agriculture ou de l'industrie, mais aussi ceux des milieux naturels. Le programme de mesure associé au Sdage, qui prévoit 163 actions à mettre en œuvre sur 6 ans, pour un coût estimé de 135,5 millions

De multiples expérimentations sont conduites, notamment pour organiser les mouillages des bateaux de plaisance et protéger les herbiers de Posidonie.

PRÉSERVATION DES FONDS MARINS



Opération Posidonie à Coti-Chiavari

10 ans déjà que la ville de Coti-Chiavari se préoccupe de l'état des fonds marins aux abords de trois de ses plages de la côte ouest, particulièrement fréquentées l'été par les voiliers de plaisance. Dans le cadre d'un appel à projets de la Direction interrégionale de la mer Méditerranée (DirM) pour la préservation des herbiers de Posidonie, la commune lance un projet de ZMEL (Zone de mouillage et d'équipements légers) dans l'anse de Portigliolo. Des systèmes d'ancrage adaptés à la petite plaisance seront installés d'ici à 2023, sachant que des études ont permis de connaître spécifiquement les poches de sable où ces corps morts devront être positionnés. « Suite aux études de fréquentation estivale sur les 3 plages concernées, nous avons décidé de limiter la capacité d'accueil à 93 bateaux sur la période mai-octobre », indique Pascal Cipriani, collaborateur du maire de Coti-Chiavari. Au total, 425 000 euros seront investis en faveur de ces mesures de protection, dont 70 % apportés par l'agence de l'eau.

d'euros, insiste notamment sur la nécessité de réduire les fuites sur les réseaux et d'optimiser le rendement des ouvrages hydrauliques. Des efforts particuliers sont fléchés au bénéfice des communes rurales et de montagne, à l'image de la Communauté de communes du Sartonais Valinco Taravo, engagée depuis plusieurs années dans une politique de travaux pour ses eaux usées. « Notre communauté de communes a été créée afin de rattraper notre retard en matière d'assainissement, »



EN CHIFFRES

L'état des eaux en Corse

MILIEUX AQUATIQUES

Bon état écologique :

88%

Objectif 2027

99%

NAPPES SOUTERRAINES

Bon état quantitatif :

88%

Objectif 2027

100%

Bon état chimique :

98%

Objectif 2027

100%

100%

Objectif 2027

100%

VOLUMES D'EAU PRÉLEVÉS PAR AN :

105,5 Mm³



1. Agriculture ▶ **55 Mm³**

2. Eau potable ▶ **50 Mm³**

3. Autres usages économiques ▶ **0,5 Mm³**

Le programme de mesures

163 mesures programmées

135,5 M€ investis pour atteindre

le bon état des milieux aquatiques / Soit **22,6 M€** d'engagement chaque année (+70 % par rapport au précédent Sdage)

75 M€ Le montant consacré à la Corse

dans le 11^e programme de l'agence de l'eau (2019-2024)

50% de ce montant est aujourd'hui consommé

» dans un territoire marqué par le tourisme et caractérisé par un linéaire de réseau très étendu, ce qui augmente les problèmes de fuite et de renouvellement, note Faustin Pedinielli, directeur général des services. La première action structurante a été la création de la station d'épuration de Propriano, que nous avons ensuite raccordée à Sartène et à plusieurs autres communes ». Si toutes les stations du littoral sont maintenant réhabilitées, il convient désormais de s'attaquer aux besoins des villages isolés de montagne, pour lesquels des opérations d'achat de foncier sont en cours, avec l'aide de l'agence de l'eau et de la Collectivité de Corse, qui coordonnent leurs aides en application de leur accord-cadre.

Le littoral focalise aussi les attentions en raison du tourisme de masse en été, des flux de pollution drainés par les fleuves, les eaux pluviales, les activités agricoles ou portuaires. De multiples expérimentations sont conduites, notamment pour organiser les mouillages des bateaux de plaisance ou protéger les herbiers de Posidonie. Emblématique à ce titre, la mission Gombessa 6, qui a cherché à percer le mystère des atolls coralligènes, en juillet dernier au large du Cap Corse. Reste que rien ne se fera sans l'adhésion des élus, usagers, agriculteurs, habitants... et une concertation organisée à l'échelle des bassins versants. ●

Dès cette année, le Cap Corse fera l'objet d'un diagnostic et d'un plan d'action précis, ainsi que 4 autres territoires de Corse.





CHRISTIAN CALIFANO PILIER DE MER

Depuis qu'il a quitté la planète ovale, Christian Califano a encore gagné en profondeur. Scaphandrier professionnel, il a créé l'association Proseatech dans l'objectif de contribuer à l'étude et à la préservation du littoral méditerranéen.

Les fonds de la Méditerranée sont devenus la bouée d'oxygène de cet ancien international de rugby, icône de l'ovalie, premier joueur français à disputer le Super 12 en Nouvelle-Zélande, auteur de 69 matches avec le XV de France, dont huit Tournois des six nations et deux coupes du monde. Surnommé le Calif, ce pilier solide est un touche-à-tout investi, passionné depuis l'enfance par les fonds marins et leur préservation. « J'ai touché mon premier ballon à l'âge de 6 ans et réalisé mes plongées inaugurales à 12 ans, raconte-t-il. Mes images d'enfant, mes premières envies, c'est Cousteau ! À Toulon, où vivait ma famille, j'étais toujours dans l'eau pour chasser ou observer.

« Mes plus belles plongées, je les ai faites en Corse, cette île à part entre toutes. Loin de tout discours alarmiste, mon ambition est d'aider à faire comprendre le milieu marin et ses écosystèmes. »

Et comme je n'étais pas très fort à l'école, sachant que je ne serais jamais astronaute, j'ai décidé de devenir plongeur. Après tout, il doit y avoir des sensations un peu similaires ». En Corse où il a vécu 7 ans, il plonge beaucoup, s'émerveille chaque jour un peu plus pour cette île



Christian Califano est passionné depuis l'enfance par les fonds marins ; il plonge depuis l'âge de 12 ans.

magnifique et valide son diplôme de scaphandrier. L'idée germe alors de s'investir concrètement pour ce milieu qu'il voit souffrir. Il valide un DUT en biodiversité marine et crée l'association Proseatech en 2020 : « Nous allions compétences en intervention sous-marine et protection de l'environnement. D'un côté la dépollution avec le ramassage de déchets sur la côte Bleue et d'autre part, la biologie marine en apportant notre soutien logistique à des programmes d'étude. Nous avons par exemple travaillé avec le Parc marin pour documenter des sites et y réaliser des mesures de variations de température ». Sportif accompli, toujours rigoureux

1972
naissance à Toulon

1984
première plongée
en Méditerranée

1994
première sélection
en équipe de France
de rugby

2020
création de
Proseatech
www.proseatech.fr

à l'entraînement, Christian Califano s'enfoncé dans les profondeurs au moins une fois par semaine. Loin de tout discours alarmiste, ses mantras sont l'action concrète et la sensibilisation. « Les débats sur l'écologie sont souvent anxiogènes, regrette-t-il. La bonne méthode, pour moi, n'est pas d'imposer, mais de fournir les explications qui permettent de comprendre. Je veux fédérer les énergies et les compétences, travailler en collaboration, car comme on le dit dans le rugby : si on va plus vite seul, on va plus loin ensemble ». Prochaines échéances pour le Calif : un travail sur les récifs artificiels et la création d'un sentier sous-marin à destination du grand public. ●

Engagé·es !



« À terme, Les moulins d'Auberive fabriqueront 1 000 tonnes de farine par an. »

LES MOULINS D'AUBERIVE

De la farine bio comme ingrédient de la préservation de la ressource eau

En Haute-Marne, 23 céréaliers convertis à l'agriculture bio ont décidé de se passer d'intermédiaires et de créer leur meunerie. La transformation de leurs graines en farine sécurise leur activité, de surcroît bénéfique à la préservation de la ressource en eau.

LE PROBLÈME

Des céréaliers de Haute-Marne sont engagés depuis plusieurs années dans une démarche de conversion à l'agriculture bio. « Nos exploitations sont implantées sur un territoire où beaucoup de rivières prennent leur source, avec des zones de captage d'eau potable nombreuses, explique Thierry Angelot, céréalier. Le passage en bio permettant de limiter les intrants, il apparaît comme un atout pour la qualité de l'eau ». Mais l'augmentation du nombre des fermes bio risque aussi d'entraîner une baisse des prix des produits rémunérés aux producteurs. 23 agriculteurs ont donc décidé de ne plus dépendre des grands meuniers afin de pérenniser leurs activités.

LA SOLUTION

Ces 23 producteurs bio se sont unis pour créer une meunerie, baptisée

9316

Le nombre d'hectares couverts par les exploitations des 23 céréaliers. 12 % de ces terres, soit 1 160 hectares, sont situés sur des zones à enjeux forts pour l'eau.

Les moulins d'Auberive. La réalisation du projet a été soutenue par la région Grand-Est et les agences de l'eau Seine-Normandie et Rhône Méditerranée Corse dans le cadre de l'édition 2020 de l'Appel à manifestation d'Intérêt régional pour le soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau. Le blé, l'épeautre, le seigle ou encore le sarrasin bio seront ainsi transformés en farine avec et sans gluten à proximité des fermes, dans un rayon de 50 kilomètres. Le futur bâtiment prendra place sur une terre agricole à faible potentiel. « Ce travail collectif assurera un volume suffisant de farines bio de qualité afin de répondre à tous types de demandes de la part des consommateurs, poursuit Thierry Angelot. La meunerie nous permettra de maintenir des prix justes et attractifs nécessaires à sécuriser nos activités ».

LES MOULINS D'AUBERIVE

 Auberive (Haute-Marne)
 Effectif : 23 agriculteurs

LES OBJECTIFS

« Les premières farines sont attendues en mars 2023 après plusieurs mois de tests et de réglages, ajoute le céréalier. Cette production sera destinée aux boulangers, aux restaurateurs et aux réseaux des grandes et moyennes surfaces situés en Haute-Marne, Côte-d'Or, Aube et Yonne avec lesquels nous avons noué des partenariats ». Un pâtissier pourra, par exemple, contractualiser avec un champ de blé afin de proposer une traçabilité complète. Les moulins d'Auberive souhaitent également accueillir de nouveaux céréaliers bio tentés par l'aventure.

AXENS

LA CHASSE AUX SOURCES DE POLLUTION

LE PROBLÈME

Implantée sur la plateforme de Salindres, la société Axens investit depuis de nombreuses années dans l'amélioration des traitements spécifiques de ses effluents rejetés dans l'Arias. Ce fabricant de catalyseurs et d'adsorbants pour les industries du raffinage, de la pétrochimie et des carburants alternatifs souhaite encore réduire son empreinte environnementale.



LA SOLUTION

Dans le cadre de l'appel à projets « Réduction des émissions industrielles » de l'agence de l'eau, Axens a procédé au dégoulotage de sa station biologique de traitements d'effluents liquides. Les travaux ont consisté à l'ajout d'un décanteur et

d'un prétraitement physico-chimique des rejets par ozonation. Ces opérations devraient permettre de réinjecter la quasi-totalité des eaux traitées dans le réseau des ateliers.

LES RÉSULTATS

Réalisés en 2019, les aménagements sont aujourd'hui opérationnels, après quelques mois nécessaires à la bonne prise en main des nouvelles technologies. Le dégoulotage de l'unité a permis d'améliorer les performances de la station, dont la capacité de traitement des eaux a augmenté de 50 %. Le recyclage d'une partie des eaux usées permettra aussi d'économiser l'eau prélevée dans la nappe de la Cèze, déficitaire.

EURENCO

📍 Salindres (Gard)

📄 CA : 900 M€

👥 Effectif : 420



CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Les Paiements pour services environnementaux en pratique

LE PROBLÈME

Trois communautés de communes des Pyrénées-Orientales* lauréates de l'appel à initiatives Paiements pour services environnementaux

(PSE) de l'agence de l'eau souhaitent faire bénéficier de cette aide les agriculteurs adoptant des pratiques bénéfiques pour la ressource en eau et la biodiversité.

LA SOLUTION

En tant que partenaire des viticulteurs et des maraîchers du département, la Chambre d'agriculture a été chargée d'informer ses membres sur le dispositif. Sa mission consiste à identifier sur chacun de ces territoires les agriculteurs qui acceptent de s'engager sur 5 ans, contre rémunération, dans des pratiques zéro pesticide et le travail mécanique du sol.

LES RÉSULTATS

« Nos agriculteurs sont prêts à se lancer dans ce dispositif, explique Fabienne Bonet, présidente de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales. Les aides relatives aux Mesures

CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ORIENTALES

📍 Perpignan

👥 4 000 agriculteurs engagés



agroenvironnementales et climatiques (MAEC) les ont déjà incités à adopter de bonnes pratiques environnementales ». À ce jour, 115 exploitants se sont engagés, ce qui correspond à 2 612 hectares bénéficiant de ces PSE. ●

* Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris, Communauté de communes de Perpignan Méditerranée Métropole et Communauté de communes Salanque Corbières Méditerranée.



Vie de l'agence !

INTERVIEW

« La révision du 11^e programme accompagne le futur Sdage et tient compte de la crise sanitaire »

À mi-parcours, la révision du 11^e programme 2019-2024 de l'agence de l'eau réaffirme les objectifs d'amélioration de l'état des eaux, d'adaptation au changement climatique et de soutien aux collectivités les plus fragiles. Il intègre quelques évolutions afin de coller à l'actualité et aux besoins des territoires. Les explications de Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau.



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE RÉVISION DU 11^e PROGRAMME QUI, RAPPELONS-LE, MOBILISE 2,64 MILLIARDS D'EUROS SUR 6 ANS AU BÉNÉFICE DES COLLECTIVITÉS, INDUSTRIELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS AGISSANT POUR L'EAU ?

Laurent Roy : La révision réaffirme nos objectifs principaux d'atteinte d'un bon état des eaux dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, de restauration des milieux et d'une solidarité des territoires urbains au bénéfice des zones rurales les plus fragiles. Mais nous profitons de cette révision pour répondre aux évolutions des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027, qui insistent tout particulièrement sur l'adaptation au changement climatique. La révision entend ainsi permettre le financement de PTGE (Projet de territoire pour la gestion de l'eau) dans des secteurs

qui ne sont pas encore en situation de déficit de leur ressource. Le prochain Sdage traite aussi de manière plus volontariste la question des micropolluants ; le 11^e programme intègre en conséquence des aides pour les grandes stations d'épuration afin de permettre le traitement de cette nouvelle forme de pollution particulièrement préoccupante. L'intérêt, pédagogique notamment, de désimpermeabiliser les cours d'école est aussi souligné avec des taux de prise en charge de l'agence pouvant aller jusqu'à 70 % du coût des travaux. Nous tenons compte, en outre, de la fréquence et de la violence accrues des phénomènes météorologiques, comme la tempête Alex qui a frappé les vallées des Alpes-Maritimes, en rendant possible une aide aux travaux de réparation post-sinistres réalisés en régie. La révision prend également en compte les conséquences de la crise sanitaire.

DE QUELLES FAÇONS ?

Laurent Roy : Certaines collectivités ont perdu, du fait du renforcement des normes sanitaires, la possibilité d'épandre les boues d'épuration sur les terres agricoles. Nous les aidons à investir dans des systèmes d'hygiénisation et de valorisation de ces boues. Une problématique sanitaire émergente est aussi celle des métabolites de pesticides dans l'eau potable. Au titre de la solidarité au bénéfice des territoires ruraux, nous pourrions subventionner des unités de potabilité dans les zones de revitalisation rurale.

LE FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE EST-IL AUSSI IMPACTÉ PAR CETTE RÉVISION ?

Laurent Roy : Nous avons en effet décidé de simplifier certains dispositifs en allégeant nos procédures d'instruction. Notamment, nous pourrions accorder des aides à l'animation sur deux ans, et non plus une année comme aujourd'hui. Enfin, en prélevant sur des lignes de crédit non consommées à ce jour, nous allons augmenter les aides dédiées à la solidarité rurale et celles fléchées sur l'eau potable. Toutes ces mesures sont avant tout pragmatiques ; elles se sont appuyées sur les travaux constructifs de la commission du programme du conseil d'administration et sur les retours d'expérience de nos agents en contact direct avec les territoires.

2,64 Md€

LE MONTANT GLOBAL PRÉVU SUR 6 ANS, DONT :

461 M€ pour la restauration des milieux et la biodiversité

354 M€ pour l'eau potable

340 M€ pour les zones de revitalisation rurale

200 M€ pour la réduction des pollutions agricoles



11^e PROGRAMME EN CHIFFRES

3 années d'actions concrètes

L'agence de l'eau fait les comptes au moment où elle amorce la 2^e partie de son programme d'intervention 2019-2024. La restauration des milieux aquatiques poursuit une belle dynamique et la désimperméabilisation des sols gagne du terrain.



1,3 Md€

d'aides accordées en 3 ans, dont 64,7 M€ de crédits budgétaires France Relance.

55 %

des actions contribuent à l'adaptation au changement climatique.

121

contrats signés, dont 31 en zone de revitalisation rurale pour 692 M€.

180 M€

L'enveloppe du Plan Rebond Eau Biodiversité Climat, entièrement consommée pour soutenir les investissements freinés par la crise sanitaire.

1,6 Md€

Le montant des redevances émises.



LES ENGAGEMENTS PAR THÉMATIQUE



129 ha désimperméabilisés sur un objectif de 400. Décollage confirmé !

Pollution domestique

522 M€



Seulement 61 stations d'épuration mises aux normes sur les 238 prioritaires au titre des enjeux milieu.



Eau potable

253 M€



Milieux aquatiques

217 M€



10 200 ha de zones humides restaurées. 50% de l'objectif atteint ! 200 km de cours d'eau restaurés sur un objectif de 300 km. C'est bien parti !



223 captages ont engagé un plan d'action sur les 269 prioritaires.

Pollutions diffuses, protection de la ressource

125 M€



Paiement pour services environnementaux : 754 agriculteurs bénéficient de 40 M€ sur 5 ans.



62 PTGE déjà adoptés sur 72 prévus.

Gestion quantitative de la ressource

103 M€



70,7 Mm³ d'eau économisés ou substitués sur un objectif de 182,4 Mm³. Moins d'opérations à fort volume économisé.



Connaissance, action internationale

47 M€



186 projets de coopération internationale lancés.



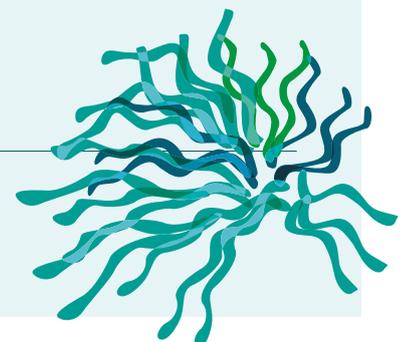
1/3 des contrats comportent un volet « opérations collectives » sur les rejets toxiques dispersés. Objectif atteint !

Pollutions industrielles

39 M€

Animation et gestion locale

12 M€



Bon à savoir !



50 à 60%

des 64 millions de kilomètres de cours d'eau dans le monde cessent de couler périodiquement ou sont à sec une partie de l'année en raison du changement climatique. Plus de la moitié de la population mondiale vivra alors dans les prochaines décennies, dans des endroits où le cours d'eau le plus proche n'est pas pérenne.

Source : enquête Inrae et Université McGill publiée en juin 2021 dans Nature.



Le nombre de ports volontaires désormais équipés de nurseries artificielles pour les poissons sur le littoral méditerranéen.

Source : agence de l'eau



87%

des Français seraient d'accord pour réutiliser les eaux usées traitées pour leur usage domestique (hygiène, sanitaire, nettoyage). 5 points de plus qu'en 2017.

Source : baromètre 2021 Les Français et l'eau du CIEAU

85%

des Français estiment que le changement climatique a un effet sur la dégradation de la qualité des rivières, lacs et nappes souterraines.

Source : baromètre 2021 Les Français et l'eau du CIEAU



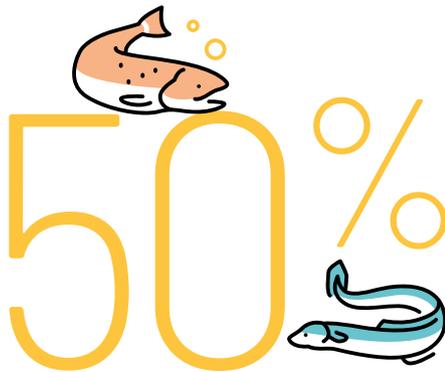
64%

des Français accepteraient des changements importants dans leur mode de vie pour faire face aux évolutions climatiques. 70 % annoncent déjà baisser la température de leur logement de 2 ou 3°C l'hiver ou limiter la climatisation à 26°C l'été. 53 % affirment limiter leur consommation de viande.

Source : Ademe - baromètre 2021

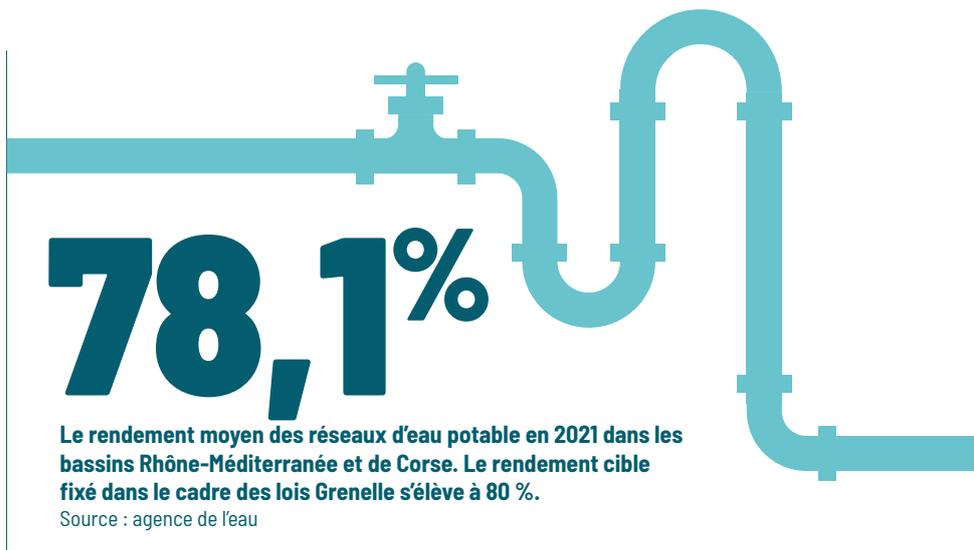
« Représentations sociales du changement climatique »





des espèces de poissons migrateurs, comme les saumons ou les anguilles, sont menacées de disparition en France.

Source : Observatoire national de la biodiversité (ONB), bilan 2021



Le rendement moyen des réseaux d'eau potable en 2021 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. Le rendement cible fixé dans le cadre des lois Grenelle s'élève à 80 %.

Source : agence de l'eau



sont consommateurs de bio, un marché multiplié par 13 en 20 ans pour atteindre 13 milliards d'euros de chiffres d'affaires en France.

Source : Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique



2 personnes sur 3 boivent de l'eau du robinet tous les jours.

Source : baromètre 2021 Les Français et l'eau du CIEAU

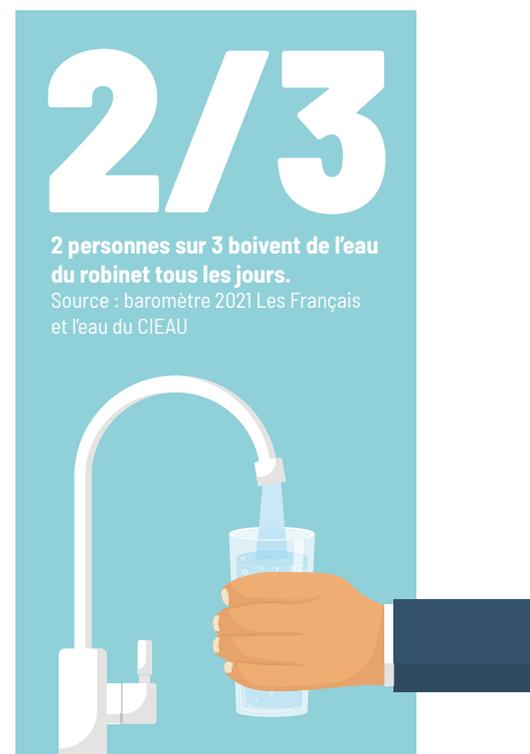
600 ha de zones humides

16 km de Rhône restaurés

13 ouvrages rendus franchissables

bilan positif pour le volet ressource-biodiversité du Plan Rhône 2015-2020.

Source : agence de l'eau



LA VILLE NATURE

REDONNONS SA PLACE À L'EAU !



COLLOQUE 27 JUIN 2022 - 10H00-16H30

WORLD TRADE CENTER - GRENOBLE